



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

porte-parole
DES RÉGIONS

PRIX ELSIE-GIBBONS 2023

APPEL DE CANDIDATURES

Le Prix Elsie-Gibbons est remis à une élue municipale en reconnaissance de son influence pour favoriser et encourager l'engagement des femmes, notamment en politique municipale.

Le Prix a été nommé en l'honneur de M^{me} Elsie Gibbons, première mairesse de l'histoire du Québec. Reconnue comme une femme courageuse, engagée et inspirante, M^{me} Gibbons a été mairesse de Portage-du-Fort, municipalité de 500 habitants, de 1953 à 1971 et préfète du Comté de Pontiac de 1959 à 1961. Son engagement a contribué à ouvrir la voie aux femmes qui s'engagent aujourd'hui en politique municipale.

CONDITIONS

Une personne ne peut se porter elle-même candidate. Toute personne ou tout organisme peut soumettre une candidature si celle-ci satisfait aux critères d'admissibilité. Il s'agit de constituer un dossier de candidature et de le faire parvenir avec le formulaire d'inscription à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) par courriel à communications@fqm.ca au plus tard le **lundi 7 août 2023**.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Sont admissibles au Prix Elsie-Gibbons les candidatures des élues municipales en fonction ou de femmes qui ont occupé par le passé un poste au sein d'un conseil municipal ou d'un conseil de MRC. Les candidatures doivent être issues d'une municipalité membre en règle de la FQM. Ne sont pas éligibles, les candidatures présentées à titre posthume.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

1. Influence auprès des femmes

- 1.1 Aspect inspirant, mobilisant de l'action
- 1.2 Transmission de la passion pour la politique municipale
- 1.3 Contribution significative à l'avancement des femmes

2. Engagement en politique municipale

- 2.1 Leadership et parcours remarquable en politique municipale
- 2.2 Créativité et innovation dans l'engagement
- 2.3 Engagement social, économique et communautaire

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être transmis au même moment que le formulaire d'inscription. Il doit contenir les pièces suivantes :

- **Une lettre de présentation** (maximum de 2 pages);
- **Des notes biographiques détaillées** (maximum 3 pages);
- **Une autorisation dûment signée par la personne dont on soumet la candidature**, qui consent à ce que son dossier soit soumis aux membres du jury chargés de l'analyser.

ENVOI DU FORMULAIRE ET DU DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

Par courriel :

communications@fqm.ca

Date limite de réception des candidatures :

Le lundi 7 août 2023



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Le formulaire doit
être obligatoirement
accompagné du dossier
de candidature.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX ELSIE-GIBBONS 2023

RESPONSABLE DE LA CANDIDATURE

Prénom et nom : _____

Fonction actuelle : _____

Organisation : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

CANDIDATE

Prénom et nom
de l'élue : _____

Nom de la
municipalité ou
de la MRC : _____

Postes occupés au conseil municipal ou à la MRC :

• _____ de : _____ à : _____

• _____ de : _____ à : _____

• _____ de : _____ à : _____

• _____ de : _____ à : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

 **Date limite de réception des candidatures : le lundi 7 août 2023.**

Québec 

Ce projet est réalisé grâce à une contribution financière provenant de l'entente intervenue entre la FQM et le gouvernement du Québec.



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS